



ÉVÈNEMENT

2ÈME ÉDITION DU PRIX OLIVIER DEBOUZY : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

| 20/04/12 |



La **1ère édition du prix Debouzy** a suscité un vif engouement auprès de la communauté juridique : sur les 43 candidatures reçues, 19 ont été présélectionnées et ont fait l'objet d'une étude approfondie par les membres du Jury.

3 critères de sélection ont particulièrement retenu l'attention de ces derniers:

- une **idée innovante** ;
- un **argumentaire scientifique et juridique solide** ;
- un **support novateur** (version électronique, blog, site internet...).

Fort de cette première expérience, Le Club des juristes en partenariat avec le cabinet **August & Debouzy** a l'honneur de vous annoncer la tenue **mardi 26 juin** de la **2e édition du prix Olivier Debouzy** visant à récompenser **le meilleur agitateur d'idées juridiques de l'année 2012**.

Le lauréat choisi par un jury prestigieux et présidé par une éminente personnalité, recevra une œuvre d'art au titre du meilleur agitateur d'idées juridiques de l'année.

Vous avez inventé, découvert, osé, contribué à faire avancer des idées novatrices au service du droit et de la justice ?

Vous vous sentez l'âme d'un agitateur d'idées juridiques ?

Alors pourquoi ne pas participer au prix Debouzy ?

Le prix est ouvert à toutes les publications, écrites ou audiovisuelles en matière juridique, quel que soit le support, réalisées au cours des seize derniers mois (1er janvier 2011 - 30 avril 2012) et en langue française.

Ce prix étant celui de la communauté des juristes, chacun est habilité à proposer la ou les candidatures de son choix, qu'il s'agisse de celle(s) des autres ou de la sienne.

Les candidatures seront ouvertes jusqu'au 23 mai 2012 !

Téléchargez ci-dessous le dossier d'inscription ainsi que le règlement du concours.
